

REGLEMENT:

◇ *Merci de ne pas mettre les traces GPS sur les sites internet.*

◇ *Randonnées VTT, Route, pédestres et trails ouvertes à toute personne licenciée ou non ayant aucune contre indication à la pratique sportive.*

◇ *fermeture des circuits à partir de 10 h.*

◇ *ravitaillement sucré et salé + boissons sur tous les circuits.*

◇ *pas de ravitaillement à l'arrivée.*

◇ *un bulletin d'engagement par personne.*

◇ *autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans.*

◇ *certificat médical non obligatoire pour les non licenciés.*

◇ *port du casque obligatoire pour la rando vtt et la rando route.*

◇ *plaque de cadre et dossard numéroté pour la sécurité.*

◇ *respecter le code de la route, le sens de circulation et les consignes de sécurité de l'organisation, respecter les propriétés privées et les espaces publics.*

◇ *respecter la nature et les autres usagers.*

◇ *point de lavage des vélos, vestiaires et douches.*

◇ *pas de douche pour Trespoux.*

◇ *l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*

◇ *aucun remboursement en cas d'absence ou d'annulation pour intempérie.*

DROIT A L'IMAGE:

Tout participant autorise expressément les organisateurs de la randonnée vtt, route, pédestre et trails du Cahors cyclisme ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et média à utiliser ses images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de la randonnée, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans l'univers intersidéral et pour la durée la plus longue prévue par la loi, le règlement, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.